



Amiens, le 28 novembre 2019

Communiqué de presse

Grenelle national contre les violences conjugales Installation de la cellule dédiée à la prise en charge opérationnelle des victimes de violences sexuelles et sexistes



La secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, Marlène Schiappa, a annoncé l'ouverture le 3 septembre 2019 d'un Grenelle consacré à la lutte contre les violences conjugales.

Ce même jour, plusieurs évènements ont d'ailleurs eu lieu sur le territoire samarien :

- une table ronde au CHU Amiens-Picardie réunissant les référents « violences faites aux femmes » de différentes spécialités médicales, les services de la justice, de la police et de la gendarmerie ;
- une rencontre à Montdidier réunissant les acteurs du réseau territorial d'accompagnement des victimes de violences conjugales et plusieurs maires de l'arrondissement de Montdidier ;
- l'inauguration de la cellule de lutte contre les atteintes aux personnes (CLAP) de la gendarmerie à Saint-Valery-sur-Somme
- une table ronde sur l'hébergement d'urgence et la reconstruction des victimes.

Une réflexion a également été engagée pour créer **une cellule dédiée à la prise en charge opérationnelle des victimes de violences sexuelles et sexistes**.

Cette cellule opérationnelle a été installée le lundi 25 novembre 2019 lors d'une réunion avec le procureur de la République, le directeur départemental de la cohésion sociale, les forces de sécurité et les 3 associations - le Centre d'information sur les droits des Femmes et des Familles (CIDFF), AGENA et la Maison des Familles - qui animent les réseaux territoriaux d'Abbeville, d'Amiens et de Péronne-Montdidier.

L'objectif de cette cellule sera de permettre aux réseaux territoriaux de solliciter un appui pour régler toute difficulté sur une situation identifiée.

